

e-services

- **Nouveau ! Billetterie en ligne**

(/e-services/Nouveau-!-Billetterie-en-ligne)

- **Prendre rendez-vous**

Vous désirez rencontrer un élu ou un service de la Mairie : prenez rendez-vous en ligne

(/e-services/Prendre-rendez-vous)

- **Ecole : Inscriptions 2019 et réservations**

Votre enfant sera scolarisé dans une école publique de Tourcoing à la rentrée de septembre 2019 ? Vous souhaitez qu'il mange à la cantine ou fréquente la garderie : Pensez à réserver avant le début du mois d'août 2019 !

(/e-services/Ecole-Inscriptions-2019-et-reservations)

- **Carte de résident (zone bleue)**

Vous habitez ou travaillez en centre-ville ? Faites votre demande de carte de résident pour stationner dans le périmètre de la zone à durée limitée (zone bleue).

(<http://www.tourcoing.fr/Actualites/Zone-bleue-en-centre-ville>)

- **Restauration scolaire**

Chaque jour, plus de 7 000 repas sont préparés et servis dans les cantines scolaires à Tourcoing. Vous pouvez réserver, annuler ou payer vos factures de restauration scolaire en ligne sur ce site.

(/e-services/Restauration-scolaire)

- **Petite enfance**

Période essentielle où l'enfant construit les fondements de sa personnalité, la petite enfance est une priorité à Tourcoing. Les services municipaux en lien avec les acteurs de terrain, sont là pour accompagner et conseiller les parents, notamment pour les solutions de garde : assistante maternelle, crèche, halte-garderie...

(/e-services/Petite-enfance)

- **Déchetterie et encombrants**

Pour vous débarrasser de vos déchets encombrants, plusieurs dispositifs gratuits sont à votre disposition à Tourcoing. Déchetterie, encombrants, déchetterie mobile, renseignez-vous !

(/e-services/Dechetterie-et-encombrants)

• Travaux Urbanisme

La majorité des formulaires d'urbanisme sont désormais téléchargeables en ligne sur ce site ou sur le site : servicepublic.fr

(/e-services/Travaux-Urbanisme)

• Etat Civil - Recensement

Demandes d'actes d'Etat Civil et recensement peuvent désormais être réalisés en ligne, en quelques clics... Extraits d'acte de naissance, de mariage, de décès...

(/e-services/Etat-Civil-Recensement)

• J'ai perdu mes papiers

En cas de perte ou vol de vos papiers d'identité, la déclaration de perte peut se faire en même temps que la demande de nouveaux papiers.

(/e-services/J-ai-perdu-mes-papiers)

• Carte d'Identité et Passeport

Pour faire réaliser vos cartes d'identité et passeport, veuillez à vous munir des documents indiqués dans les documents à télécharger puis à prendre rendez-vous.

(/e-services/Carte-d-Identite-et-Passeport)

• Je veux voter

Le vote est un droit. C'est aussi un devoir civique. Pour voter cette année, il fallait être inscrit sur les listes électorales avant le 31 mars !

(/e-services/Je-veux-voter)

• Je me marie, je me pacse

Lors de la préparation de votre mariage ou si vous désirez vous pacser, des démarches administratives sont nécessaires.

(/e-services/Je-me-marie-je-me-pacse)

• Je viens d'avoir un enfant

Toute naissance doit être déclarée à l'officier de l'état civil du lieu où l'événement s'est produit, dans les cinq jours qui suivent l'accouchement.

(/e-services/Je-viens-d-avoir-un-enfant)

• Je voyage à l'étranger

Les formalités varient en fonction de votre destination : Union Européenne ou hors Union européenne.

(/e-services/Je-voyage-a-l-etranger)

- **Je déménage**

Il n'est pas obligatoire de renouveler sa carte d'identité lors d'un changement d'adresse. Cependant son inscription sur les listes électorales et l'adresse sur la carte grise doivent être modifiées.

(/e-services/Je-demenage)

- **J'ai un décès dans ma famille**

Lors d'un décès au sein de sa famille, des démarches sont rapidement nécessaires pour organiser les obsèques. Celles-ci sont désormais, dans la plupart des cas, gérées par les Pompes funèbres. Des démarches peuvent être cependant nécessaires pour justifier de votre qualité d'héritier.

(/e-services/J-ai-un-deces-dans-ma-famille)